

Lost in transition



Numérique, écologique, intérieur, ou associé à un autre qualificatif, le terme de transition est omniprésent, à tel point qu'il semble désigner la période que nous vivons. Il est parfois difficile de trouver son chemin entre toutes ces transitions ; on peut même s'interroger sur leur compatibilité entre elles.

Après une période où le numérique se présentait comme très « vert », il apparaît que transition numérique et transition écologique ne font pas vraiment bon ménage. En effet, le secteur du numérique représente aujourd’hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, soit autant que le transport aérien, et devrait le dépasser d’ici 2030.

La construction des appareils (ordinateurs, smartphones, objets connectés, etc.) est responsable de 78% de cette empreinte carbone. Outre les émissions de CO₂, la fabrication de nos objets numériques nécessite également l’excavation d’une quantité toujours plus importante de terre pour extraire les métaux indispensables aux performances de plus en plus impressionnantes de nos outils.

Le législateur a pris en compte ce sujet avec la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l’empreinte environnementale du numérique en France et le Décret n° 2022-1084 du 29 juillet 2022 relatif à l’élaboration d’une stratégie numérique responsable par les communes de plus de 50 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Cette stratégie a pour but de favoriser la réparation et le réemploi des matériels, l’éco-conception des services numériques, la sensibilisation des agents et de la population et l’aménagement de territoires connectés et durables.

S'ORGANISER POUR MIEUX TRAVAILLER

Outre l’aspect écologique, nos usages actuels du numérique ont également des impacts parfois délétères sur les conditions de travail. Ces nouveaux outils, déployés pour faciliter l’exercice des missions, ont des effets négatifs d’autant plus importants que leur choix puis les modalités d’utilisation ne sont pas assez pensés. Cela aboutit à toujours plus de micro tâches pour suivre le rythme de la machine, toujours plus de courriels, toujours plus de documents sans avoir le temps de les organiser, ni de les trier. Or cela est indispensable pour pouvoir travailler efficacement, mais également nécessaire au bien-être au travail. Cette surcharge informationnelle engendre des pertes de temps considérables en

classement et en recherche, et peut entraîner la diffusion de fausses informations faute de pouvoir identifier la version finale d’un document. Poussée à l’extrême, et conjuguée à la submersion sous les informations reçues dans la vie personnelle, elle peut mener à l’épuisement.

HYPERCONNEXION

« Ces phénomènes sont analysés par l’observatoire de l’infobésité et des pratiques collaboratives, souligne Jean-Pierre Deltour. Leur étude met notamment en avant les risques engendrés par nos usages actuels des courriels : difficultés à gérer une telle quantité de messages, perturbation de la concentration, surutilisation des outils de communication électronique au détriment des échanges de vive voix. Enfin, l’hyperconnexion (utilisation de la messagerie professionnelle après 20 heures) contribue à atténuer la frontière entre espace-temps professionnels et personnels nécessaire à l’équilibre psychologique de chacun.»

Autre effet délétère sur les conditions de travail : les changements d’outils ou de versions, au motif de modernisation, nécessitent une adaptation incessante qui devient épuisante. Ces évolutions très fréquentes entraînent la marginalisation des personnes qui éprouvent des difficultés dans l’utilisation des outils. Cela peut aller jusqu’à dégrader leur opinion d’elles-mêmes parce qu’elles sont moins efficaces dans la réalisation de leurs tâches, non par manque de compétence mais du fait de l’outil.



CONFÉRENCE

Jean-Pierre Deltour a abordé ce sujet à l’occasion de la conférence d’ouverture du colloque des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants organisé par l’association des archivistes français en octobre 2023.

Le responsable du pôle Archives et Numérique a souligné l’importance pour les organisations comme pour les individus, de questionner leurs usages (achat de matériel, fréquence de renouvellement, utilisation, etc.) et l’injonction au progrès et à l’adaptation perpétuelle dont nous sommes l’objet. « Le mode de vie connecté qui, insidieusement, s’impose à nous, nous incite à ne plus penser ce que nous faisons et ce que ces outils nous font. Nous sommes invités à nous « simplifier la vie » en déléguant de plus en plus au numérique, ce qui nous fait progressivement perdre nos compétences et notre esprit critique. Il est urgent de prendre de la distance par rapport à nos usages et de penser notre responsabilité individuelle et collective. »

QUESTIONS À...



Emilie Décuq,



Responsable de la cellule appui aux communes, intercommunalités et établissements de santé aux Archives départementales du Var

Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à entamer une carrière d'archiviste ? Votre parcours ?

Je crois que le « goût de l'archive », pour reprendre l'expression de l'historienne Arlette Farge, m'anime depuis l'adolescence ! J'ai eu la chance d'être sensibilisée aux « vieux papiers » assez tôt grâce à des professeurs d'histoire passionnés et passionnantes et, dans le même temps, de me confronter directement aux documents en réalisant ma généalogie. Pour moi, devenir archiviste était une évidence.

Après l'obtention de mon baccalauréat, j'ai enchaîné classe préparatoire à l'école nationale des chartes, maîtrise en histoire médiévale et enfin master 2 en archives. J'ai ensuite été recrutée par les Archives départementales du Var pour intégrer la cellule des archives communales, secteur que je n'ai pas quitté depuis.

Qu'avez-vous découvert dans ce métier ?

La difficulté de faire évoluer positivement l'image de l'archiviste et des archives m'a interpellée assez rapidement. Je savais que ce métier était méconnu et souvent déprécié mais je ne m'attendais pas à ce qu'il le soit autant dans les administrations. Je travaille régulièrement avec des agents qui n'ont pas choisi d'être en charge des archives ou qui se heurtent au désintérêt de leurs collègues et/ou de leur hiérarchie.

Comment sensibiliser au mieux les élus et les agents pour une bonne gestion de leurs archives ? Vos actions dans ce sens ?

Il est nécessaire de rappeler aux élus leurs obligations mais aussi et surtout de les convaincre que des archives bien classées représentent une économie de temps et de moyens. Les agents doivent être sensibilisés aux bons gestes dès la création des documents. Je pense qu'il est également important de rappeler qu'une bonne gestion de l'archivage ne peut fonctionner qu'avec un appui et un investissement de la hiérarchie, et participe d'une bonne gouvernance.

Tant pour les uns que pour les autres, j'essaie de mettre à disposition des procédures et des outils de gestion sur la page « Communes et intercommunalités » de la rubrique « Gérer » du site internet des Archives départementales (www.archives.var.fr). J'accompagne également les agents par des visites sur le terrain, des formations et un suivi régulier de leur travail.

